

Les dirigeants de SIAE, entre recomposition de leur conception de la solidarité et lutte pour la reconnaissance mutuelle

1. Introduction

Depuis près de 40 ans, l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) intervient auprès des publics en grandes difficultés d'insertion dans l'emploi au titre des politiques publiques de lutte contre le chômage (Balzani et *ali.*, 2015a). Ces actions, multiples et prenant en compte à la fois la question du droit au travail et le traitement des problématiques sociales, véritables freins à l'accès au marché du travail, s'inscrivent pleinement dans une logique de solidarité avec les populations salariales en grande précarité (*Ibid.*, 2015a). A ce titre, les dirigeants participent à la définition renouvelée de la solidarité au travers des actions développées ainsi que des organisations qu'ils mettent en œuvre dans les structures qu'ils dirigent, mais dans une tension nouvelle qui fait l'objet de cette communication.

Encart méthodologique

En 2011/2012, une série d'entretiens a été conduit sur un territoire délimité de l'Est de la France et servent de matériau privilégié à la réflexion qui est proposée dans cette contribution¹. Dans le département étudié, le secteur de l'IAE est composé en grande majorité d'Ateliers et de Chantiers d'Insertion (ACI). Comme souvent en France, le secteur de l'IAE se développe dans ce département dans les années 70 sous l'impulsion de l'engagement de travailleurs sociaux (professionnels et bénévoles des CHRS ou des mouvements caritatifs comme la Croix-Rouge) mais aussi de fonctionnaires territoriaux et communaux qui trouvaient avec les chantiers d'insertion, structures bénéficiant d'aides, un outil complémentaire à leur action auprès des populations dites « fragilisées ». Ce n'est que dans les années 80, que les associations intermédiaires (AI) s'implantent dans ce département, prioritairement en milieu urbain. Les entreprises d'insertion (EI), quant à elles, n'émergent que plus tardivement (autour des années 2000). De la sorte, l'histoire des SIAE est ici d'abord celle des ACI.

Les professionnels interviewés sont réunis dans un collectif de responsables de structure qui assure pour ses membres plusieurs fonctions : appui technique, en termes de communication et représentation, à l'instar de ce qui peut se pratiquer dans d'autres territoires (Gianfaldoni, 2012).

Total : 21	Type			
Répartition des entretiens par type	ACI	AI	EI	Autre ²
	14	3	3	1
Nombre de SIAE sur le département ³	27	5	6	

Notre approche a été d'interroger dans un premier temps exclusivement les responsables salariés des SIAE sur leurs représentations de leur métier et de leurs salariés en insertion. *De facto*, sont absentes les paroles des autres types de salariés (Encadrant Technique d'Insertion (ETI), accompagnateur socio-professionnel, personnel administratif...) et des bénévoles des structures quand ils existent. L'objectif a été de comprendre les processus et les caractéristiques structurelles de la situation observée, les logiques d'action et les déterminants à l'œuvre dans

¹ Ils ont été déjà l'occasion de précédents traitements de ma part et de celui de deux autres collègues, Éric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia (2015, a & b).

² Dans l'étude la catégorie « Autre » comprend représentant syndical, membre du CDIAE, et responsable de réseau ou de collectif départemental.

³ Données DIRRECTE de la région, 2011.

les pratiques professionnelles d'afin d'approcher les tensions identitaires à l'œuvre chez les responsables de SIAE face aux changements de ce champ, y compris ceux de la conception de la solidarité.

2. Des confrontations avec les autorités et les financeurs qui révèlent des tensions identitaires chez les responsables que du jeu ordinaire des relations de pouvoir entre acteurs

Les actions mises en place, les rapports récurrents avec les acteurs institutionnels et les élus locaux ont produit des tensions parfois difficiles à dépasser les rendant régulièrement impuissants face aux situations d'échec de l'insertion des bénéficiaires, face aux demandes/injonctions des financeurs et des tutelles sur leur modèle organisationnel, économique et l'efficacité de leurs actions en termes de retour ou d'accès à l'emploi mettant à mal leur conception de la solidarité à mettre en œuvre (Balzani et *ali.*, 2015b). Ces « confrontations » sont intéressantes à analyser car elles traduisent un rapport à autrui qui produit des formes de mépris et entraîne de la délégitimation, vis-à-vis desquels se met en place une lutte pour la reconnaissance mutuelle chez les dirigeants de SIAE. Le travail conceptuel de Honneth est essentiel à notre contribution au regard de la problématique générale du congrès portant sur les recompositions des formes de solidarité, car au travers de sa théorie de la lutte pour la reconnaissance (2000), il propose une grille de lecture possible des tensions organisationnelles et intersubjectives qui produisent cette impuissance (*cf.* § 3.2) que nous avons observée chez les dirigeants et sur les différents registres pour la reconnaissance de leur action qu'ils mettent en œuvre. Cette approche permet d'analyser les transformations des liens sociaux en cours dans les SIAEs en réponse aux besoins de protection et de reconnaissance mutuelle de tous les acteurs concernés et qui génèrent différentes formes concrètes de solidarité sociale, économique et intersubjective à l'œuvre. Les modèles qui se dégagent peuvent-ils être des réponses au besoin de régulation que l'évolution du capitalisme et ses formes d'organisation économique-politiques a produit et qui interdit les formes de reconnaissance mutuelle, au cœur de toute conception de la solidarité entre individus. Car il s'agit bien du développement d'une conscience de soi, comme forme de développement humain identitaire qui se construit dans le « miroir » de l'autre et qui n'est possible que dans certaines conditions sociales de formes de respect mutuel, pour que les gens puissent intervenir dans le public sans crainte, sans douleur et sans contrainte. Et qui serait le fondement du renouvellement de la conception de la solidarité.

3. Les enjeux de reconnaissance mutuelle : déni de reconnaissance et impuissance chez les responsables de SIAE

L'analyse des matériaux d'entretien permet de considérer que le déni de reconnaissance repose sur trois facteurs interdépendants : l'inopérationnalité des espaces identitaires professionnels, les mutations organisationnelles et des finalités de l'activité « insertion » imposées par les pouvoirs publics et l'impossible transgression des cadres psychosociaux et culturels construisant l'identité « héritée ». C'est la signification même du *désir de reconnaissance* qui est en jeu et qu'il faut comprendre comme l'accession à un statut social permettant une participation jugée « juste » à la vie sociale. Nous avons distingué des facteurs externes et internes. Nous ne développerons pas la totalité de ces éléments dans cette contribution, mais nous nous attacherons à en souligner les plus importants.

3.1. Déni de reconnaissance chez les responsables de SIAE

Le déni de reconnaissance est la manifestation concrète des représentations de l'activité I.A.E. et des personnes en insertion chez les acteurs externes. Leurs perceptions reposent sur la méconnaissance du secteur et sur une attente que l'on pourrait qualifier d'exclusivement utilitariste : les élus locaux comme les agents institutionnels attendent des SIAEs et de leurs

dirigeants qu'elles jouent le rôle d'amortisseur social en s'occupant des populations en situation d'exclusion. Les spécificités des SIAEs s'effacent ainsi au profit de leur capacité à se conformer aux directives et objectifs définis par les pouvoirs publics et élus locaux, ce qui renforce en définitive leur invisibilité, tant du point de vue de ce qu'ils sont que de celui de leur action. Le *déni de reconnaissance* s'exprime principalement dans l'expérience vécue du *mépris*.

Nos matériaux montrent comment ordinairement le *mépris* est un élément central du mécanisme de dénégation identitaire. Ce dispositif repose sur la récrimination lancinante des autorités publiques sur les performances des SIAEs, avec pour seule grille de lecture, l'objectif des 60% de sorties positives⁴. Cette approche permet d'instituer un contrôle de l'activité. Le mépris a simultanément pour fonction l'évitement de toute possibilité de conflit. Cette dynamique aboutit à la fragilisation des processus d'identification des professionnels. Consécutivement, l'emprise des pouvoirs publics tend à substituer la représentation historique du professionnel comme « travailleur social » par celle de l'opérateur privé de placement. Face à cette situation, les professionnels du secteur tentent de trouver le point d'équilibre entre leur éthique de « métier » et les contraintes institutionnelles. Cette transformation en cours se comprend à partir de la notion d'isomorphisme institutionnel coercitif développé par Di Maggio et Powell (1983). Ce mécanisme de dénégation se conjugue avec un autre facteur exogène : les logiques de clôture résultant de la structuration des modalités de concertation locale et le jeu des réseaux d'élus locaux entravant ainsi la participation de nouveaux entrants (barrière à l'entrée, car perçus comme source de dérégulation des systèmes de représentations et relations existantes de pouvoir). Cette forme du *déni de reconnaissance* s'appuie également sur un processus de délégitimation des compétences des SIAEs sur deux registres complémentaires : expertise technique (insertion sociale et économique) et compréhension de l'exclusion (public accueilli et leurs conditions de vie...).

Enfin, travailler au sein d'une SIAE c'est rechercher une place dans un réseau de relations complexes (CDIAE, tête de réseau, collectif...) dont les finalités peuvent être divergentes voire contradictoires. C'est pourquoi le responsable de structure est constamment pris dans l'obligation d'opérer une mise en cohérence d'injonctions contradictoires. Il est également défini par rapport au public qu'il accueille. Perçue comme le lieu de relégation pour personnes en situation de disqualification sociale, une SIAE est à définir comme un espace de projection des représentations communes ou non de l'exclusion.

3.2. Une certaine impuissance chez les responsables de SIAE

Dans le cas du territoire étudié, les discours tendent à rapprocher le travail dans l'IAE d'un sentiment d'impuissance professionnelle. Cette impression de « ne plus être capable de » s'inscrit alors dans une injonction contradictoire à la performance entre une insertion limitée à un taux de sorties positives et la prise en compte des besoins réels des salariés en insertion.

Il ressort en effet des entretiens que les responsables de ces structures ont davantage de difficultés à tenir leur métier de l'IAE, non pas sur le champ des compétences techniques, mais sur le sens même de leur action. La reconfiguration en cours de l'IAE imposée par les pouvoirs publics a provoqué une modification de perspective, contribuant à délégitimer les cadres historique et éthique de ce secteur. Ces évolutions mettent en tension permanente des représentations du travail social que les responsables de l'IAE interrogés traduisent en une opposition entre une logique institutionnelle et economiciste d'un côté et de l'autre une logique associative et sociale. Pour eux, ce bien-être promis à tous est essentiellement un élément de discours de légitimation du modèle economiciste. Ils en font plutôt l'expérience d'une inadaptation aux nouvelles normes institutionnelles et évolutions sociétales, d'une perte du sens de leur action et donc de leur identité professionnelle (Costalat-Fourneau, 2008).

⁴ Objectif inscrit dans la Circulaire DGEFP n° 2088-21 du 10 décembre 2008 portant sur les modalités de conventionnement des SIAEs).

Ces résultats doivent être accompagnés d'une interrogation plus profonde sur la pertinence des SIAEs comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale et économique, et donc sur la nature même de l'intervention professionnelle et les fondements éthiques du métier de l'IAE. Plus précisément, les discours des responsables nous interrogent sur la nécessité d'une approche différente de celle qu'ils présentent comme economiciste, rejoignant en cela des débats importants dans certains champs de l'économie (Jany-Catrice et Méda, 2013). Ils nous semblent également faire écho à des réflexions plus centrées sur l'innovation sociale dans les territoires. Il s'agit en effet de « répondre à [des] besoins [par une] capacité à organiser les liens sociaux au travers de formes institutionnelles qui les révèlent et qui mobilisent les valeurs de réciprocité et de solidarité qui permettent d'y faire face » (Hillier, 2004, p.141). De telles réflexions s'inscriraient dans une perspective de transformation radicale des relations et pratiques professionnelles car elles ambitionneraient la réappropriation de la capacité d'élaboration critique, de décision et d'action/orientation par les publics accueillis au détriment des formes conventionnelles de gouvernance que tentent d'imposer la logique institutionnelle actuelle.

Conclusion provisoire

Somme toute, ce qui se joue est la possibilité de nouer un dialogue sur le sens et la finalité de l'intervention du métier de l'IAE aujourd'hui centrée exclusivement sur le traitement des conséquences néfastes du système économique, en l'espèce un marché du travail où prévaut le chômage. Dans cette perspective, l'enjeu tient dans l'existence d'une communauté de vie au sein de laquelle les individus élaborent un « bien-être ensemble » qui serait la métaphore d'une recomposition de la solidarité. Les SIAEs pourraient s'y définir comme des mondes sociaux où se concrétise un projet collectif auquel salariés en insertion, professionnels de l'IAE, acteurs locaux et partenaires institutionnels adhèreraient.

Dans cette perspective, l'enjeu pour les professionnels de l'IAE réside dans la capacité à mobiliser les moyens de participation, de communication, de capitalisation et de valorisation des compétences, et, d'émergence du sentiment d'appartenance. Une SIAE deviendrait alors cette espace réalisant l'institutionnalisation des actions innovantes et leur possible généralisation à un ensemble social sur un territoire plus large.

C'est pourquoi, au terme de cette communication, nous soulignons que le seul enjeu pour les SIAEs est de se créer une communauté de destin. Ce projet est par essence politique car il se présente comme une alternative réaliste et éprouvée aux modèles economicistes (le tout marchand), producteurs d'exclusion et de disqualification.

Bibliographie en lien avec le sujet :

- Autès M. et Bresson M., 2000, « L'insertion par l'économie, une zone intermédiaire entre salariat et non-travail », *Revue française des affaires sociales*. Juillet-décembre, 3-4, 103-117.
- Balzani B. (2015b), « Le bien-être des usagers face aux indicateurs de performance : changement de modèle de l'IAE et tensions professionnelles », *RECMA*, n° 338, octobre, pp. 40-53 [en collaboration avec Renaud Garcia-Bardidia et Éric Creusat]
- Balzani B. (2015a), « La professionnalisation des SIAE : entre désir de reconnaissance et déni de la fonction de responsable », in P. Glémain et E. Bioteau (Dir.), *L'économie sociale et solidaire en question(s)*, Rennes : PUR, Coll. « Economie et société », p. 63-75 [en collaboration avec Éric Creusat et Renaud Garcia-Bardidia]
- Bernardi S., Bertaux R. et Schléret Y., 2000, « Logiques professionnelles, logiques institutionnelles, logiques de mission », in : J.-N. Chopart (Dir.), *Les mutations du travail social*, Paris : Dunod.
- Bourdoncle R. (2000), Autour des mots : professionnalisation, formes et dispositifs », *Recherche et formation*, n° 35, p. 117-132.
- Castel R., 1981, *La gestion des risques*. Paris, Editions de Minuit.

Chauvière M., 2010, *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris : La Découverte.

Costalat-Fourneau A.-M., 2008, « identité, action et subjectivité. Le sentiment de capacité comme un régulateur des phases identitaires », *Connexions*, n° 89, p. 63-74.

Cusset Y., « Lutter pour la reconnaissance et/ou témoigner du différend : le mépris, entre tort et reconnaissance », in : Renault E. et Sintomer Y. (Dirs.), 2003, *Où en est la théorie critique ?* Paris : La Découverte, coll. « Recherches », 201-216.

Deranty J.-Ph., « Mésestente et lutte pour la reconnaissance », in : Renault E. et Sintomer Y. (Dirs.), 2003, *Où en est la théorie critique ?* Paris : La Découverte, coll. « Recherches », 185-199.

Di Maggio P.-J., Powell W. (1983). The iron cage revisited, institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American sociological review*, 48, 147-160.

Elias N., 1997, *Les logiques de l'exclusion*, Paris : Fayard.

Eme B., 2002, « Trente ans d'insertion par le travail. Quel projet ? Quelle identité ? », *Economie et Humanisme*, 361, 37-41.

Hillier J., 2004, « Trois essais sur le rôle de l'innovation sociale dans le développement territorial », *Géographie, économie, société*, vol. 6, p. 129-156.

Honneth A. (2000), *La lutte pour la reconnaissance*. Paris : Editions du Cerf.

Gianfaldoni P. (2012), « Les attributs de l'innovation sociale dans l'insertion par l'activité économique », *Innovations*, n° 38, p. 129-150.

Jany-Catrice F., Méda D., 2013, « Les nouvelles mesures des performances économiques et du progrès social. Le risque de l'économisme », *Revue du MAUSS*, vol.1, p. 371-397.

Présentation de l'auteur :

Enseignant-chercheur en sociologie du travail à l'Université de Lorraine, ISAM-IAE Nancy et au laboratoire 2L2S, mes travaux portent sur les rapports d'emploi dans le champ de l'IAE et les effets des politiques publiques de l'emploi sur la pauvreté. Ils s'inscrivent dans un projet de recherche sur les formes contemporaines de l'émancipation des individus vs domination des organisations.

Retours évaluateurs

Eval n°3936 :

Il faut attendre les quatre dernières lignes pour savoir sur quel matériel vous vous appuyez. C'est trop tard.

Eval n° 3937 :

Bonjour, merci pour votre proposition de communication ciblée sur les dirigeants de SIAE. Sans doute ce que vous repèrerez comme « formes de mépris » pourrait être observés pour d'autres dirigeants de notre secteur d'activité de l'économie sociale et solidaire... A suivre donc. A bientôt à Montréal.